

## RETROUVEZ LA CASDEN



**Sur casden.fr**  
(coût de connexion  
selon votre opérateur)



**En Délégation  
CASDEN**  
(sur rendez-vous)



**Par téléphone au  
01 64 80 64 80**  
appel non surtaxé,  
coût selon votre opérateur.  
Accueil téléphonique  
ouvert du lundi au  
vendredi, de 8h30 à 18h30  
(heures métropole)



**En agence  
Banque Populaire**



# LE PROJET DE NOTRE BANQUE ? RÉALISER LE VÔTRE !<sup>(1)</sup>

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(1) Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Pour les crédits à la consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation.

# POUR VOUS, AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Jordan,  
Surveillant  
pénitentiaire

Depuis plus de 70 ans, la CASDEN Banque Populaire, banque coopérative détenue à 100% par ses Sociétaires, s'engage à vos côtés...

Rejoignez la CASDEN, un modèle unique exclusivement réservé aux agents de la Fonction publique, pour vous accompagner dans tous vos moments de vie.



La CASDEN Banque Populaire propose à tous les agents de la Fonction publique une offre dédiée d'épargne et de crédits<sup>(1)(2)</sup> à des conditions intéressantes.

De plus, elle propose avec sa filiale Parnasse Garanties une caution<sup>(3)</sup> sur vos prêts souscrits en Banque Populaire régionale<sup>(4)(2)</sup>.



COMMENT  
ADHÉRER  
À LA CASDEN ?



La Banque Populaire, notre partenaire depuis 50 ans, vous propose une offre bancaire complète et un réseau d'agences de proximité.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(1) Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'établissement de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. (2) Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Pour les crédits à la consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. (3) En votre qualité de Sociétaire de la CASDEN Banque Populaire, vous pouvez bénéficier sur votre Prêt Banque Populaire, sans frais supplémentaires de ceux liés à la souscription des parts sociales CASDEN pour les prêts immobiliers, soit du cautionnement de la CASDEN pour les crédits à la consommation, soit de celui de sa filiale Parnasse Garanties pour les prêts immobiliers, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la caution, la CASDEN Banque Populaire ou Parnasse Garanties - Société Anonyme au capital de 99.681.000 Euros, Siège Social : 1, bis rue Jean Wiener 77420 Champs sur Marne RCS MEAUX 789 910 783. (4) Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, votre Banque Populaire régionale.

# UN MODÈLE INÉDIT D'ÉPARGNE À POINTS !

À la CASDEN Banque Populaire, votre épargne vous rapporte autrement. Le principe est simple : plus vous épargnez, plus vous cumulez de Points CASDEN<sup>(5)</sup> et plus vous faites baisser votre taux d'emprunt<sup>(6)</sup>.

**Bon à savoir :** Votre épargne est accessible à tout moment<sup>(7)</sup> et vos Points sont acquis définitivement.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

## COMMENT BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DES POINTS CASDEN ?

### 1 ÉPARGNEZ

Vous ouvrez un compte épargne Dépôt Solidarité CASDEN et commencez à épargner.

### 2 CUMULEZ DES POINTS CASDEN<sup>(5)</sup>

Vous alimentez ce compte épargne par versement automatique ou ponctuel<sup>(8)</sup> et cumulez ainsi des Points CASDEN.

**À titre indicatif :** 5 000 euros déposés pendant un an sur un compte Dépôt Solidarité vous permettent d'obtenir 5 750 Points CASDEN vous permettant déjà de commencer à réaliser votre projet.

### 3 RÉALISEZ VOTRE PROJET !

Vous réduisez le taux de votre emprunt<sup>(6)</sup> en consommant tout ou une partie de vos Points CASDEN.



DÉCOUVREZ  
CONCRÈTEMENT  
LE BÉNÉFICE DE  
VOS POINTS CASDEN

(5) L'épargne déposée sur un compte épargne CASDEN génère des points CASDEN qui permettent d'accéder aux prêts de la CASDEN Banque Populaire à des taux réduits. Les règles de calcul varient selon la nature du compte épargne (Compte Dépôt Solidarité CASDEN ou Compte sur Livret CASDEN). Pour en savoir plus sur le mode de fonctionnement des points, consultez la page «Épargner pour mon projet» de casden.fr. (6) Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Pour les crédits à la consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. (7) Le montant de chaque versement ou retrait doit être de 10 € minimum. Le solde du Compte Sur Livret CASDEN ou du compte épargne Dépôt Solidarité CASDEN ne doit pas être inférieur à 10 €. (8) Vous pouvez, à tout moment augmenter, diminuer, suspendre ou reprendre vos versements. Dans le cadre de l'alimentation « CADENCE CASDEN », le montant minimum de chaque versement est de 45€. En dehors, le versement doit être de 10 € minimum.

# BIEN CHEZ SOI

Grâce à vos Points CASDEN<sup>(9)</sup>, profitez de taux d'emprunt plus avantageux pour vous aider à réaliser vos projets!

Zouhir,  
Directeur Général  
Adjoint de Commune

## PRÊT IMMOBILIER<sup>(10)</sup>

Pour votre résidence principale, un investissement locatif... sans demande de garantie dans la plupart des cas<sup>(11)</sup>.



RÉALISEZ  
UNE SIMULATION  
EN LIGNE

## PRÊT TRAVAUX<sup>(12)</sup>

Pour votre nouveau projet cuisine, le changement de votre salle de bain, l'aménagement de votre jardin...

## UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Profitez du Prêt Renovation Énergétique! Et avec notre partenaire Cozynergy, confiez vos travaux à un spécialiste qui s'occupe de tout pour vous.



POUR EN  
SAVOIR PLUS

Financez sereinement vos projets en remboursant votre emprunt à votre rythme. Découvrez l'intégralité de notre offre sur notre site [casden.fr](http://casden.fr) (Coût de connexion selon votre opérateur).

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(9) L'Épargne déposée sur un compte épargne CASDEN génère des points qui permettent d'accéder aux prêts de la CASDEN Banque Populaire à des taux réduits. Les règles de calcul varient selon la nature du compte épargne (Compte Dépôt Solidarité CASDEN ou Compte sur Livret CASDEN). Pour en savoir plus sur le mode de fonctionnement des points, consultez la page «Épargner pour mon projet» de [casden.fr](http://casden.fr) (10) Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L 313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(11) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire.

(12) Offre soumise à conditions, et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. L'emprunteur dispose du délai légal de rétractation.

Cozynergy, Société par Action Simplifiée au capital social de 3 397 251, 78 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 799 225 149, dont le siège social est situé 58 rue André Vasseur 31200 Toulouse.

# BIEN DANS LA VIE

Grâce à vos Points CASDEN<sup>(13)</sup>, profitez de taux d'emprunt plus avantageux vous aider à réaliser tous vos projets!

## PRÊT AUTO<sup>(14)</sup>

Pour l'achat d'une voiture, d'un deux-roues ou tout autre véhicule neuf ou d'occasion...

## ROULEZ PLUS RESPONSABLE !

Grâce à vos Points<sup>(13)</sup>, bénéficiez d'un taux réduit pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride<sup>(14)</sup>.



POUR EN  
SAVOIR PLUS

## PRÊT MOBILITÉ FONCTION PUBLIQUE<sup>(14)</sup>

Pour les dépenses liées à votre déménagement, vos frais d'installation ou l'achat d'équipements...

Financez sereinement vos projets en remboursant votre emprunt à votre rythme. Découvrez l'intégralité de notre offre sur notre site [casden.fr](http://casden.fr) (Coût de connexion selon votre opérateur).

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(13) L'Épargne déposée sur un compte épargne CASDEN génère des points qui permettent d'accéder aux prêts de la CASDEN Banque Populaire à des taux réduits. Les règles de calcul varient selon la nature du compte épargne (Compte Dépôt Solidarité CASDEN ou Compte sur Livret CASDEN). Pour en savoir plus sur le mode de fonctionnement des points, consultez la page «Épargner pour mon projet» de [casden.fr](http://casden.fr) (14) Offre soumise à conditions, et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. L'emprunteur dispose du délai légal de rétractation.

Carmen,  
professeuse  
des écoles



# BIEN DÉMARRER

Vous êtes jeune agent de la Fonction publique, en attendant de constituer votre épargne, bénéficiez de notre gamme de prêts sans Points.

Jenny,  
Enseignante  
chercheuse

## PRÊT STARDEN IMMOBILIER<sup>(15)</sup>

Pour devenir propriétaire de votre résidence principale.

## PRÊT PERSONNEL STARDEN<sup>(16)</sup>

Pour l'achat d'une voiture, de mobilier, ou d'équipement multimédia...

## PRÊT ENTRÉE FONCTION PUBLIQUE<sup>(16)</sup>

Pour financer du matériel ou simplement votre entrée dans la vie active à **0%**, sans frais de dossiers jusqu'à **3 000 €**.



POUR EN SAVOIR PLUS

**À titre indicatif et sans valeur contractuelle :** Pour un Prêt Entrée Fonction publique<sup>(16)</sup> de 3 000€ sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe de 0%, soit un **Taux Annuel Effectif Global fixe de 0%**<sup>(17)</sup>, **36 mensualités de 83,33€**, hors assurance facultative. **Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 3 000€, dont frais de dossier offerts.** Coût de l'assurance emprunteur de groupe facultative : 1,02€ par mois<sup>(18)</sup> <sup>(19)</sup> qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 36,72€. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,79%.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

<sup>(15)</sup> Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. <sup>(16)</sup> Offre soumise à conditions, et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. L'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. <sup>(17)</sup> Conditions de taux en vigueur au 01/07/2024, susceptibles de variations, applicables en France métropolitaine. <sup>(18)</sup> Pour le prêt cité ci-dessus et pour un emprunteur âgé de moins de 29 ans assuré à hauteur de 100%. Conditions valables exclusivement pour des crédits à la consommation CASDEN souscrits en Délégation Départementale, à distance via casden.fr, par téléphone auprès du siège de la CASDEN. Le coût de l'assurance dépend des garanties offertes et de la situation personnelle de l'emprunteur (âge, conditions de santé...). <sup>(19)</sup> Contrat collectif d'assurance souscrit par la MGEN auprès de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances, couvrant les risques de Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et d'Incapacité Totale de Travail (garanties couvertes variables selon votre situation personnelle et sous réserve des éventuelles exclusions de l'assureur). Emprunteur non assurable à partir de 75 ans dans le cadre du présent contrat d'assurance groupe n°A180H proposé par la CASDEN Banque Populaire. La CASDEN Banque Populaire est intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 027 138.

# BIENVENUE À LA CASDEN!

À votre service, dès votre arrivée, la CASDEN et la Banque Populaire vous réservent une offre de bienvenue et des avantages exclusifs.

## OFFRE DE BIENVENUE<sup>(20)</sup>

### CASDEN

L'OFFRE ATOUS SOLIDARITÉ POUR CUMULER DES POINTS DANS LES 6 MOIS SUIVANT VOTRE ADHÉSION<sup>(21)</sup>

**1500 POINTS** Pour l'ouverture de votre 1<sup>er</sup> compte d'épargne Dépôt Solidarité

**1000 POINTS** À la 1<sup>re</sup> mise en place d'un virement automatique

**500 POINTS** Lors de la 1<sup>re</sup> domiciliation de votre salaire sur votre compte de dépôt ouvert en Banque Populaire régionale

..... **BON À SAVOIR** .....

Dès **3000 POINTS CASDEN**, vous pouvez déjà réaliser un crédit à la consommation avec des conditions intéressantes<sup>(22)</sup>.

### BANQUE POPULAIRE

POUR VOS BESOINS IMMÉDIATS

**-10%** sur la cotisation mensuelle du forfait Cristal et du Pack Famille<sup>(23)</sup>

.....  
**Remboursement des frais de transfert** de vos produits d'épargne (dans la limite de 100€)<sup>(24)</sup> de votre banque actuelle vers la Banque Populaire

.....  
**Prêt Bienvenue** à taux préférentiel<sup>(25)</sup>

.....  
**3 mois de cotisation offerts** pour toute souscription d'un contrat Multirisque des Accidents de la Vie<sup>(26)</sup>

## AVANTAGES EXCLUSIFS

Avec l'offre de parrainage<sup>(27)</sup> CASDEN, bénéficiez de **1000 POINTS** pour vous, ainsi que pour chaque filleul qui devient Sociétaire CASDEN et client en Banque Populaire.

Et d'autres avantages à découvrir dans votre Banque Populaire.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

<sup>(20)</sup> Pour bénéficier de cette offre, il suffit de devenir Sociétaire CASDEN et client en Banque Populaire régionale. <sup>(21)</sup> L'offre Atouts Solidarité est réservée aux nouveaux Sociétaires CASDEN dans le cadre de la relation Tout Sous le Même Toit. L'offre Atouts Solidarité n'est valable que dans les 6 premiers mois suivant l'adhésion à la CASDEN Banque Populaire. Offre non accessible par internet. Conditions en vigueur au 01/07/2024. La CASDEN Banque Populaire se réserve le droit de modifier son Offre Atouts Solidarité à tout moment. <sup>(22)</sup> Offre soumise à conditions, et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. L'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. <sup>(23)</sup> Liste de produits et services, détail des caractéristiques et modalités auprès de votre Banque Populaire régionale. <sup>(24)</sup> Le transfert des contrats d'épargne (comme le PEL) est facturé par la banque que vous quittez. <sup>(25)</sup> Offre soumise à conditions, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, votre Banque Populaire régionale. L'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. <sup>(26)</sup> Multirisque des Accidents de la Vie est un contrat assuré par BPCE Prévoyance. Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par IMA Assurances. Entreprises régies par le Code des assurances. Le contrat Multirisque des Accidents de la Vie est distribué par BPCE, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730€ Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 Paris - SIREN N°493 455 042 RCS PARIS - Immatriculation ORIAS n°08 045 100. <sup>(27)</sup> L'offre Parrainage CASDEN est ouverte à toute personne majeure lors de l'opération, sociétaire de la CASDEN Banque Populaire et à tout filleul, majeur lors de l'opération. Offre valable dès lors que la personne recommandée devient un nouveau Sociétaire CASDEN et ouvre un compte de dépôt en Banque Populaire régionale. Pour le parrain : 1000 Points CASDEN attribués à chaque filleul parrainé. Le parrain certifie avoir l'accord préalable de la personne pour transmettre ses coordonnées à la CASDEN Banque Populaire. Pour le filleul : 1000 Points CASDEN attribués pour toute ouverture d'un compte de dépôt en Banque Populaire régionale et souscription des Parts Sociales d'adhésion à la CASDEN.